



Incapable de justifier ses choix, le gouvernement persiste dans son refus de reclasser les orthophonistes à leur niveau de diplôme

Grâce à une très forte mobilisation des étudiants et des orthophonistes dans toutes les régions, l'intersyndicale des orthophonistes a pu être reçue par le cabinet de la ministre de la Santé ce 3 novembre.

Le cabinet a ainsi exposé le plan auquel il destine les orthophonistes, plus de trois ans après la réforme de la formation initiale instaurant un diplôme de master, bac+5.

Tout d'abord et encore des primes aux contours flous mais avec un caractère encore plus aléatoire à ce qui avait été évoqué en juin : la prime dite « d'engagement » serait décidée au niveau du projet de soin des GHT (groupements hospitaliers de territoire), c'est à dire encore plus éloignée de l'exercice réel des professionnels et de la formation des étudiants. En plus de créer une inégalité entre professionnels, ces primes seraient toujours temporaires et non incluses dans le calcul des retraites.

Concernant les grilles salariales tant attendues, les propositions ne sont toujours pas à la hauteur de nos demandes. En effet, au sein de la filière de rééducation, il y aurait trois niveaux de progression. Et si le ministère refuse toujours d'aligner les salaires en fonction des diplômes, il est incapable de justifier les critères constituant ces différents niveaux !

De plus, les indices proposés pour les orthophonistes sont en toujours très inférieurs à ceux d'autres professions de diplôme bac+5 de la fonction publique, sans raison.

C'est pourquoi l'intersyndicale des orthophonistes appelle donc tous les professionnels et étudiants à rester mobilisés en prévoyant d'ores et déjà de diriger les futures actions vers l'ensemble du gouvernement et de la majorité parlementaire.

CONTACTS PRESSE :

CFTC Santé et Sociaux : Chantal AUBRY 01 47 35 26 28

UFMICT-CGT : Claire DELORE 06 33 82 25 90

FNEO : Héloïse HERVY : 06 99 63 01 11 / Marie NEGRON 07 63 64 01 11

FNO : Anne DEHETRE 06 78 12 51 48 / Bruno SARRODET 06 85 75 68 56

FO Santé-Sociaux : Didier BIRIG 06 64 90 66 03 /Christine ARCAY 06 82 29 78 47

FOF : Brigitte CAPPE 06 15 22 01 26

SUD Santé-Sociaux : Marie-Hélène DURIEUX 06 85 98 15 96

UNADREO : Fabienne VANNIER 06 17 89 51 99

CFO : Sylvia TOPOUZKHANIAN 06 19 23 28 55

UNSA : Jean-Claude STUTZ : 06 16 64 73 01